

Fondation SECOURS HUMANITAIRE

Genève

***RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION
COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2017***

Lausanne, le 6 juin 2018



Route de Berne 52
Case postale 128
1000 Lausanne 10
Tél. 021 651 33 00
Fax 021 651 33 01

contact@fiduciaire-favre.ch
www.fiduciaire-favre.ch

CHE-114.002.069 TVA

n/réf. JFB/ns 3602 FFR

Au Conseil de fondation de
Fondation SECOURS
HUMANITAIRE

Genève

Lausanne, le 6 juin 2018

RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION

sur le contrôle restreint au Conseil de fondation de la Fondation SECOURS HUMANITAIRE, Genève

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau de variation du capital et annexe) de la Fondation SECOURS HUMANITAIRE pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017. Le contrôle restreint des indications de l'exercice précédent a été effectué par un autre organe de révision. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les informations du rapport de performance ne sont pas soumises au contrôle de l'organe de révision.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément à la Swiss GAAP RPC 21, aux exigences légales et aux statuts, incombe au Conseil de fondation alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des auditions, des opérations de contrôle analytiques, ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des auditions et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'élément nous permettant de conclure que les comptes annuels :


- ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, conformément à la Swiss GAAP RPC 21 ;
- ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Nous attirons votre attention sur le fait que le Conseil de fondation doit prendre des mesures d'assainissement afin de renforcer le capital de l'organisation, tout en assurant la couverture des charges de fonctionnement courantes.

FIDUCIAIRE FAVRE REVISION SA



Jean-Frédéric Braillard
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable



Nicolas Métraux
Expert-comptable diplômé
Expert-réviseur agréé

Annexes : comptes annuels et rapport de performance (non audité)

Fondation SECOURS HUMANITAIRE, Genève

BILAN AU 31 DECEMBRE 2017

	Note (Annexe)	31.12.2017 CHF	31.12.2016 CHF
<u>ACTIF</u>			
<u>ACTIF CIRCULANT</u>			
Liquidités	5	177'963.23	164'052.38
Don à recevoir	6	20'000.00	0.00
Produits de promotion		3'776.00	0.00
Comptes de régularisation actif		742.60	1'425.62
		202'481.83	165'478.00
<u>ACTIF IMMOBILISE</u>			
Immobilisations financières	7	2'413.15	2'412.90
Immobilisations corporelles	8	1'052.00	2'102.00
		3'465.15	4'514.90
<u>TOTAL DE L'ACTIF</u>		205'946.98	169'992.90
<u>PASSIF</u>			
<u>PASSIF A COURT TERME</u>			
Comptes de régularisation passif	9	103'459.51	7'072.04
<u>FONDS AVEC AFFECTATION LIEE</u>	10	82'839.40	105'595.44
<u>CAPITAL DE L'ORGANISATION</u>			
Capital de base	11	50'000.00	50'000.00
Reports d'excédents	11	-30'351.93	7'325.42
		19'648.07	57'325.42
<u>TOTAL DU PASSIF</u>		205'946.98	169'992.90

COMPTE D'EXPLOITATION 2017

		2017	2016
		<u>CHF</u>	<u>CHF</u>
<u>PRODUITS</u>			
<u>DONS RECUS</u>			
- parrainages	12	494'777.83	522'906.42
- dons affectés	12	200'244.97	198'217.80
- dons libres	12	74'616.23	69'936.85
		769'639.03	791'061.07
<u>CONTRIBUTIONS DU SECTEUR PUBLIC</u>		130.00	130.00
<u>PRODUIT DES LIVRAISONS ET PRESTATIONS</u>	13	1'162.22	1'985.25
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u>		770'931.25	793'176.32
<u>PROJETS D'AIDE</u>			
- parrainages	14	-505'282.19	-521'242.50
- autres projets d'aide	14	-200'726.87	-175'312.04
		-706'009.06	-696'554.54
<u>CHARGES D'ADMINISTRATION ET DE COLLECTE DE FONDS</u>			
Charges de personnel	15	-83'031.80	-107'179.55
Charges d'exploitation		-49'732.29	-56'182.96
Amortissements		-1'347.05	-1'344.30
	16	-134'111.14	-164'706.81
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>		-840'120.20	-861'261.35
<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>		-69'188.95	-68'085.03
Résultat financier		8'755.56	53.78
<u>RESULTAT AVANT VARIATION DES FONDS</u>		-60'433.39	-68'031.25
<u>VARIATION DES FONDS</u>			
Attributions de l'exercice		-110'937.65	-78'749.98
Utilisations de l'exercice		136'814.12	70'167.23
		25'876.47	-8'582.75
<u>RESULTAT ANNUEL (avant allocation au capital de l'organisation)</u>		-34'556.92	-76'614.00
Prélèvements			
- sur le capital libre		-34'556.92	-76'614.00

TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL 2017

	Etat au 1.1.2017	Attribution	Transferts internes	Utilisation	Etat au 31.12.2017
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
FONDS AVEC AFFECTATION LIEE					
<i>Dons affectés</i>					
- Cartables et habits scolaires	8'069.87	6'366.05		-9'854.08	4'581.84
- Taxes universitaires	4'445.00	1'316.88	13'106.50	-18'189.96	678.42
- Fonds Ramadan	0.00		12'214.36		12'214.36
- Fonds Sacrifice	0.00		1'902.25		1'902.25
- Fonds aide aux orphelins	0.00		993.15		993.15
- Aumône légale	19'912.45	25'361.88	-45'274.33		0.00
- Femmes rurales	20'860.91		-226.91	-20'634.00	0.00
- Panneaux solaires	22'896.11		315.02	-23'211.13	0.00
- Energie	0.00		3'154.83		3'154.83
- Lampes LED	0.00	16'363.24	-1'788.69	-14'574.55	0.00
- SOS Gaza	977.81	388.33	-1'366.14		0.00
- Couvertures et habits d'hiver	4'240.91	7'135.36		-6'722.52	4'653.75
- Aide sanitaire	737.95		-737.95		0.00
- Rénovation des maisons	2'284.08	598.50	-2'882.58		0.00
- Projet eau	6'982.27	20'387.75	226.91	-2'667.34	24'929.59
- SOS Syrie	14'188.08	1'557.50		-12'332.81	3'412.77
- SOS Rohingya	0.00	10'355.10		-27.50	10'327.60
- Pauvreté en Suisse	0.00	437.50	43.90	-481.40	0.00
- Aide aux handicapés	0.00	9'875.12	22'702.16	-23'103.04	9'474.24
- Appareils auditifs	0.00	10'794.44	737.95	-5'015.79	6'516.60
	105'595.44	110'937.65	3'120.43	-136'814.12	82'839.40
CAPITAL DE L'ORGANISATION					
Capital de base	50'000.00				50'000.00
Capital libre	7'325.42		-37'677.35		-30'351.93
Résultat annuel	0.00	-34'556.92	34'556.92		0.00
	57'325.42	-34'556.92	-3'120.43	0.00	19'648.07

TABLEAU DE VARIATION DU CAPITAL 2016

	Etat au 1.1.2016	Attribution	Transferts internes	Utilisation	Etat au 31.12.2016
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
FONDS AVEC AFFECTATION LIEE					
<i>Dons affectés</i>					
- Cartables et habits scolaires	1'562.80	9'958.29		-3'451.22	8'069.87
- Taxes universitaires	0.00	4'445.00			4'445.00
- Aumône légale	10'456.63	29'805.82		-20'350.00	19'912.45
- Femmes rurales	33'505.66	236.25		-12'881.00	20'860.91
- Panneaux solaires	21'815.66	1'080.45			22'896.11
- Lampes LED	14'840.53	606.24	318.34	-15'765.11	0.00
- SOS Gaza	0.00	1'645.00	-667.19		977.81
- Couvertures et habits d'hiver	6'886.48	13'488.13		-16'133.70	4'240.91
- Aide sanitaire	737.95				737.95
- Rénovation des maisons	0.00	6'693.84	-4'409.76		2'284.08
- Projet eau	472.51	8'095.96		-1'586.20	6'982.27
- SOS Syrie	11'493.08	2'695.00			14'188.08
	101'771.30	78'749.98	-4'758.61	-70'167.23	105'595.44
CAPITAL DE L'ORGANISATION					
Capital de base	50'000.00				50'000.00
Capital libre	79'180.81		-71'855.39		7'325.42
Résultat annuel	0.00	-76'614.00	76'614.00		0.00
	129'180.81	-76'614.00	4'758.61	0.00	57'325.42

ANNEXE AUX COMPTES 2017

BASES ET PRINCIPES

1. Bases de la comptabilité

La présentation des comptes de la Fondation SECOURS HUMANITAIRE est en conformité avec les Recommandations relatives à la publication des comptes (Swiss GAAP RPC : cadre conceptuel, normes fondamentales et Swiss GAAP RPC 21) et présentent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats (True and Fair View). Elle respecte les normes ZEWO.

Dans le même temps, la tenue des comptes est en conformité avec les exigences légales et les principes comptables reconnus en Suisse par l'article 83a du Code Civil et les articles 957 et suivants du Code des Obligations.

Les dons sont enregistrés selon les flux financiers (Cash Basis) indépendamment de la date d'engagement des fonds des projets bénéficiaires. Toutes les autres charges et produits sont délimités dans la période à laquelle ils se rapportent (Accrual Basis).

2. Principes de la comptabilité et de l'évaluation

La comptabilité est tenue en francs suisses. Les actifs et passifs en devises étrangères sont convertis au taux en vigueur à la date de clôture. A l'exception des immobilisations corporelles, tous les actifs et passifs sont portés au bilan à la valeur nominale. Les immobilisations corporelles (équipement du bureau) sont amorties selon la méthode linéaire directe sur une période de 4 ans.

3. Modification des principes de présentation des comptes - première application de la norme Swiss GAAP RPC 21

Le cadre conceptuel, les RPC fondamentales et la Swiss GAAP RPC 21 sont appliqués pour la première fois pour la présentation des comptes de l'exercice 2017.

4. Consolidation

La Fondation SECOURS HUMANITAIRE n'a pas d'autre organisation soumise à son contrôle.

DONNEES RELATIVES AU BILAN

5. Liquidités

Cette rubrique comprend les fonds en caisse ainsi que les soldes postaux et bancaires.

6. Don à recevoir

Il s'agit d'un don versé en 2017 et qui n'a pu être crédité qu'en 2018.

7. Immobilisations financières

Il s'agit du compte de dépôt de la garantie de loyer pour les locaux de la Fondation.

8. Immobilisation corporelles

Cette rubrique comprend les équipements du bureau de Genève, dont principalement les meubles de bureau, divers appareils et le matériel informatique.

9. Comptes de régularisation passif

Cette rubrique comprend les factures de l'exercice 2017 qui seront payées en 2018, les honoraires habituellement attendus pour la tenue de la comptabilité et la révision ainsi que des parrainages 2017 régularisés durant le 1er trimestre 2018.

Fondation SECOURS HUMANITAIRE, Genève

10. Fonds avec affectation liée

Certains projets portent sur plusieurs années et les dons affectés, lorsqu'ils ne sont pas utilisés dans l'année (ou seulement partiellement), sont reportés lors de la clôture.

11. Capital de l'organisation

Le capital de l'organisation se compose du capital de base et d'excédents reportés.

DONNEES RELATIVES COMPTE D'EXPLOITATION

12. Dons reçus

Les ressources financières de la Fondation sont constituées de dons de donateurs privés et d'associations. La plus grande partie des dons est affectée à des parrainages d'orphelins dans le besoin. Par ailleurs, la Fondation conduit chaque année une vingtaine de projets pour lesquels elle s'adresse au public afin d'assurer leur financement.

13. Produit des livraisons et prestations

Il s'agit du produit de la vente de produits palestiniens sur différents stands et marchés.

	2017	2016
	<u>CHF</u>	<u>CHF</u>
<u>14. Projets d'aide</u>		
Parrainages	505'282.19	521'242.50
Autres projets	200'726.87	175'312.04
	706'009.06	696'554.54

Les frais de suivi de projets, tant pour les parrainages que pour les autres projets d'aide, sont pris en charge par différentes associations partenaires d'entraide à l'étranger. Celles-ci couvrent leur frais de manière forfaitaire à raison de 5% des montants distribués pour les parrainages et de 5% à 10% (négocié au cas par cas) pour les autres projets.

15. Charges de personnel

Cette rubrique comprend les salaires, charges sociales et frais divers des collaborateurs et de la Direction.

En 2017, la Fondation employait trois collaborateurs à temps partiel, y compris le Directeur.

Le plan de prévoyance pour les collaborateurs (système de la primauté des cotisations) est réglementé par un contrat d'affiliation à la fondation collective LPP Groupe Mutuel Prévoyance-GMP. Le taux de couverture de cette institution de prévoyance s'établit à 122% au 31 décembre 2017.

Fondation SECOURS HUMANITAIRE, Genève

	2017	2016
	<u>CHF</u>	<u>CHF</u>
<u>16. Charges d'administration et de collecte de fonds</u>		
<i>Charges de projets d'aide</i>		
Charges de personnel	22'087.85	36'557.85
Frais administratifs	1'715.30	2'494.10
	23'803.15	39'051.95
<i>Charges administratives</i>		
Charges de personnel	14'598.37	9'970.35
Charges locatives	16'603.80	16'518.00
Frais administratifs	6'861.15	12'470.40
Amortissements	1'347.05	1'344.30
	39'410.37	40'303.05
<i>Charges de collecte de fonds et de publicité générales</i>		
Charges de personnel	46'345.57	60'651.36
Frais administratifs	8'576.45	9'976.30
Frais des manifestations, locations de salles, stands	7'756.65	4'466.50
Imprimés publicitaires, matériel de publicité	2'222.15	3'397.57
Frais d'encaissement	5'996.80	6'860.08
	70'897.62	85'351.81
Total	134'111.14	164'706.81

Méthode de calcul des charges administratives ainsi que des charges de collecte de fonds et de publicité générales

La Fondation utilise la méthodologie ZEWO pour le calcul des charges administratives et des charges de collecte de fonds et de publicité générales. Les charges administratives comprennent les dépenses qui ne contribuent qu'indirectement aux projets d'aide. Elles ne garantissent que la fonction de base de la Fondation.

17. Rémunération des membres du Conseil de fondation

Les membres du Conseil de fondation oeuvrent pour la Fondation à titre bénévole.

18. Prestations à titre gratuit

Des bénévoles ont participé ponctuellement à différentes actions organisées par la Fondation afin de réunir des fonds (manifestations, mise sous pli, etc.). En 2017, ces derniers ont consacré environ 500 heures de travail non rémunéré.

19. Evénements importants survenus après la date du bilan

Néant.